



Secteur où les constructions sont autorisées

Secteur où les constructions ne sont pas admises, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension de constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur de ressources naturelles

C	Modifications après réunion 24/09/07	1	4 32 0636	23/09/07	JCS	JBS
B	Zonage	1	4 32 0636	17/07/07	JBS	JBS
A	Cadastre	1	4 32 0636	14/03/06	JBS	OTE
Indice	Objet de la modification	N° Plan	N° Affaire	Date	Visa réfection	Visa contrôle
Nom du fichier		4 32 0636Dossier en coursDossier définitifZonage Sarrouilles				



COMMUNE DE
SARROUILLES

CARTE COMMUNALE

DOCUMENT GRAPHIQUE

Echelle : 1/5000

le Maire
M. JOURDAU



Mars 2008
4 32 0636



Signature
Gastone SADIATIER

Plan d'urbanisme
Le cadastre est la base de l'urbanisme
Le cadastre est la base de l'urbanisme
Le cadastre est la base de l'urbanisme